

Colloque International
« Economie sociale et solidaire : nouvelles pratiques et dynamiques territoriales »
Groupe Ouest des chercheurs de la DIIESES,
Institut d'Economie et de Management de Nantes
Université de Nantes et Hôtel de Région
29 et 30 septembre 2008.

DANS QUELLES DYNAMIQUES TERRITORIALES S'INSCRIVENT LES
FINANCES SOLIDAIRES EN RÉGIONS
BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE ?¹

Pascal Glémain,

Economiste, Chaire économie sociale & solidaire-ESSCA, LEM Université de Nantes et
CARTA-ESO, Université d'Angers, FIMOSOL (dir)
pascal.gleman@wanadoo.fr,

Emmanuel Bioteau,

Géographe, CARTA-ESO, Université d'Angers et FIMOSOL
emmanuel.bioteau@univ-angers.fr ,

Marie-Thérèse Taupin,

PRAG en Economie, CRESS-LESSOR, Université de Rennes 2 et FIMOSOL (co-dir)
Marie-therese.taupin@uhb.fr

Résumé : Ce texte interroge les dynamiques territoriales des finances solidaires en régions Bretagne et Pays de la Loire (France). Il s'inscrit dans la continuité de réflexions engagées ces dernières années, et dans de multiples champs disciplinaires (économie, gestion, sciences politiques, géographie, etc.) sur les liens se constituant entre économie sociale et solidaire et développement local. Le croisement disciplinaire, entre économie et géographie, et le suivi d'opérateurs en finances solidaires des deux régions suscitée éclaire la contribution des finances solidaires au développement local : celles-ci co-construisent l'économie spatiale locale.

Mots-clés : Finances solidaires, Développement local, Bretagne, Pays de la Loire.

Abstract : What are the spatial dynamics of the solidarity-based finances inscribing in regions Bretagne and Pays de la Loire (France) ?

This text questions the spatial dynamics of the solidarity-based finances in regions Bretagne and Pays de la Loire (France). It joins in the continuity of reflexions started last years on the links built between Third Sector and local development: in multiple specialities, such as economy, management, political sciences, geography... The interdisciplinary research and solidarity-based finances operators' study in both aroused regions enlightened the contribution of the solidarity-based finances to the local development: those are contributing at building of the local spatial economy.

Key words: Solidarity-based Finances, Local Development, Bretagne, Pays de la Loire.

¹ Cette recherche conduite par l'équipe « Finances et Monnaies Solidaires » (FIMOSOL) du groupe ouest des chercheurs de la Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Economie Sociale, a bénéficié du financement de celle-ci dans le cadre de son programme « Finances solidaires et territoires ».

Introduction : De la nécessaire complémentarité entre l'économie et la géographie des finances solidaires.

L'intérêt porté par les chercheurs et les politiques à l'articulation et aux convergences entre l'économie sociale et solidaire et le développement local s'amplifie, bien que « *le lien entre ces deux notions ne soit ni évident, ni automatique* » (Demoustier 2006, 115). Si il est vrai *a priori* que l'économie sociale puis l'économie solidaire, plus récemment, ont participé par leurs initiatives entrepreneuriales au mouvement d'aménagement des territoires, il n'en demeure pas moins que la compréhension comme l'explication de ce phénomène restent encore limitées tant dans leur causalité que de leur conséquentialité. En ce qui concerne les finances solidaires, la complexité est tout aussi importante tant les acteurs et les politiques les considèrent comme ancrées au « local », donc comme relevant de l'économie de proximités, telle qu'elle est présentée dans les travaux rassemblés par Pecqueur et Zimmerman (2004). Ceux-là interrogent les fondements d'une économie de proximité en tant que concept au carrefour de l'économie spatiale et de l'économie industrielle, des stratégies situées d'acteurs en coordination et, du rôle de la proximité géographique. Ils soulignent « *qu'en soit l'espace n'est pas générateur de coordination. Mais la coordination est contingente de l'existence de formes de proximité qui découlent de ce que partagent les agents : soit une relation dans un contexte éventuellement distinct du problème en cause, soit un ensemble de caractéristiques ou d'options, relatives à des capacités de communication (codes langages, référents culturels, etc.) ou à des modèles (pattern) de comportements (règles et codes de conduite, etc.)* » (Pecqueur, Zimmerman 2004, 31). Il y a derrière cette assertion l'hypothèse selon laquelle ce n'est pas le territoire qui est actif mais bien les relations interactorielles qui, elles, construisent les territoires de l'action, de la production. En ce sens : « *la proximité géographique est subordonnée à la proximité organisée* » (Pecqueur, Zimmerman 2004 ; Grossetti et Bès 2001). Cette hypothèse mérite d'être testée en finances solidaires en interrogeant leurs dynamiques territoriales au sein de la méta région : Bretagne et Pays de la Loire.

Pour ce faire, il convient d'emprunter les outils et les démarches de la géographie sociale et régionale pour approfondir les analyses économiques des territoires des finances solidaires. Nous serons alors en mesure de proposer une analyse de l'organisation territoriale de l'offre des finances solidaires en région (partie 1), afin de démontrer l'existence de territoires actifs de projets pour les finances solidaires situées (partie 2).

I – De l'analyse de l'organisation territoriale de l'offre des finances solidaires en région...

« Plus enclins à étudier la production de richesses que ses conséquences pour les hommes, les géographes ont jusqu'à présent peu participé à la production de savoir sur la pauvreté » (Séchet, 1996), il en va de même pour les finances solidaires que la géographie a encore peu interrogée. Elle rejoint ainsi l'économie, elle-même en émergence, dans le champ de l'analyse des finances solidaires contemporaines. Afin de dévoiler la complémentarité des démarches économique et géographique pour comprendre et analyser les interactions stratégiques des finances solidaires au(x) territoires(s) et de ceux-ci à celles-là, nous procédons en deux temps. Après avoir défini les territoires régionaux des finances solidaires régionales dans les régions ouest de la France (méta région Bretagne – Pays de la Loire), nous discuterons les apports de la géographie à leur représentation spatiale du point de vue de l'analyse économique.

II – Que sont les territoires régionaux des finances solidaires de la méta région « Bretagne – Pays de la Loire » ?

Il est possible d'appréhender le rapport au territoire de l'économie sociale et solidaire selon « deux axes » : « le territoire comme base d'action » (CERV^L)² ou « le territoire comme représentation » (LESSOR) (Demoustier 2006, 118). L'équipe du LESSOR théorise un « territoire matrice » qui « soutient ou freine l'essor et le développement des organisations d'économie sociale et solidaire fortement « encastrées » socialement et localement ». Cette approche du territoire fait de l'économie sociale et solidaire un espace pluriel de

² CERV^L (pouvoir, action publique, territoire) – IEP Bordeaux Itçaina H, Lafore R, Sorbets C (ss.dir.) *Générer et gérer du bien collectif en Aquitaine, un monde en quête de reconnaissance*. Rapport à la DIES (2003) et, LESSOR-Université de Rennes 2, Gouzien A, Morvan A, Perrot P, Taupin MT *Economie sociale et solidaire en région Bretagne : logiques d'action, compromis institutionnel et développement local*. Rapport à la DIES (2003).

solidarisation : solidarisation des personnes physiques et morales, des autorités publiques.
 Qu'en est-il des finances solidaires ?

Taupin (2003) pour la finance solidaire en Bretagne et Taupin et Glémair (2004) pour la finance solidaire en méta région Bretagne – Pays de la Loire, démontrent que la proximité géographique est vécue par ses acteurs comme un atout pour mobiliser l'épargne locale vers l'investissement local donc l'emploi de proximité et, comme un moyen d'accompagner les projets risqués au-delà du simple circuit court des financements solidaires, substitué à un financement local des banques coopératives et commerciales dont la logique industrielle aboutit au non financement de ces projets, jugés trop risqués et trop peu rémunérateurs. Nous avons complété nos approches en interrogeant les territoires administratif, concret, sociétal, réticulaire et d'action des finances solidaires régionales, en nous inspirant des travaux de Bouchard *et al.* (2005) pour le Québec, pour aboutir à la synthèse suivante (tab.1) :

Tableau 1 : Les territoires et les finances solidaires au niveau régional en France.

Territoire(s) 1) Valeurs 2) Principes	Territoire sociétal <i>Perçu et/ou construit</i>	Territoire réticulaire <i>Mise en réseau</i>	Territoire concret <i>Zones d'intervention</i>	Territoire administratif <i>Aires définies par ou pour les finances solidaires</i>	Territoire d'action <i>Bases d'action individuelle et/ou partenariale ; de production</i>
1) Primauté de la personne. 2) Confiance en...	Exclusions bancaire et monétaire. Importance de la cohésion sociale. Les capacités individuelles et collectives	Espaces de coopération, de solidarisation	Les lieux de vie, leurs diversités, Les « sites » : ponts entre individu et société	zones urbaines, zones rurales en émergence Terrains animés par les travailleurs sociaux	les espaces des pauvretés, La co-production « financement-accompagnement » des projets
1) Responsabilité(s) 2) Accompagnement	Construction du capital social, de la mixité sociale (H et F) Injustice et régulations des déséquilibres et des tensions (sociales) potentielles	Aiguillage, Mise en réseau des prescripteurs Suivi individualisé	Action « située », Rapprochement des structures et des publics Stratégies d'ancrage spatial des structures par rapport aux besoins	Prestation, prescription, Développement local	<i>Empowerment et capabilities,</i> Mobilisation de l'épargne solidaire Don de soi, souci de « tous » (solidarité), des autres (social)
1) affectation maîtrisée 2) service dédié	Equitabilité des interventions, Répondre aux besoins des exclus du logement... Développer de nouveaux services.	Faire ensemble, Formes alternatives de production et de distribution	Equilibre des territoires, diminution des inégalités	Régional, Micro local	Ancrage « local » Territoires de projet Métropole, Métropole,
1) décision démocratique 2) démocratie participative	Minorités actives, Lutte contre exclusion Question de la représentation des « bénéficiaires »	Co-opérer, Co-construire	Force de proposition, Cohésions socio économique	Intermédiation solidaire, Gouvernance partenariale (Conseils de développement et structures de finance solidaire)	«Espace » identitaire, Politiques économiques et sociales locales
1) partenariat 2) coopération + ou - active	Finances solidaires et banques coopératives, Contraintes des politiques publiques	Financiers solidaires entre eux, Financiers solidaires et financements publics	Espace bancaire solidaire	Economie solidaire locale, Secteur régional de l'ESS	Axe territoriaux, territoires solidaires, Grandes agglomérations
1) Transparence de	Gérer la	Groupe de	Le micro-local	Les Inter réseaux	

l'information	transparence	finances solidaires, Stratégie de démarcation au sein de l'ESS	Le régional	(niveau départemental), Comités de Pays ; Conseils régionaux	Modèle d'économie sociale et solidaire, Promotion d'innovations, de dynamiques « plurielles »
2) « promotion » des spécificités méritoires	Marketing bancaire solidaire	Participation à la connaissance du champ de l'ESS			

Source : d'après Glémain, Taupin et Bioteau (2007), Rapport final FIMOSOL à la DIISES, pp.31-32.

Dans l'absolu, la pluralité des territoires qui fondent les finances solidaires régionales nous amène à les interroger à partir de quatre des cinq approches qui existent en analyse économique spatiale, si on se réfère à Thisse et Walliser (1998)³ :

- 1) Les choix économiques sont effectués dans un contexte géographique donné : cela justifierait la proximité géographique caractérisant *a priori* les finances solidaires ligériennes et bretonnes.
- 2) L'étude des choix de localisation doit être entreprise à la lumière des conditions économiques pré-établies : il convient alors de dévoiler les espaces d'exclusion monétaire et bancaire pour y développer l'offre bancaire solidaire.
- 3) Plusieurs types de choix sont simultanés quand les biens sont considérés comme étant localisés : cela suppose une autre façon d'appréhender et de mettre en œuvre les politiques sociales et de développement économique local.
- 4) L'activité économique génère des externalités positives dues à la proximité (districts marshalliens, effets d'agglomération etc.) : un phénomène d'attraction des finances solidaires vers les territoires « qui gagnent » serait observé, en faveur des bassins d'emploi et des tissus productifs locaux ainsi redynamisés.

Cette dernière acception nous place dans la perspective d'une géographie socio-économique définie par Benko (2003, 296) comme : « (une) *approche* (qui) *tient compte à la fois des éléments économiques et des composants spatiaux des espaces* ». Elle interroge les éléments qui contribuent à la dynamique d'un espace géographique donné : l'accumulation des savoir-faire et les apprentissages, la réciprocité dans les relations, la confiance entre les

³ La cinquième étant : « L'activité économique est contrainte par la quantité limitée de terre disponible (problème de rente, freins à l'accès de nouveaux entrants) ». Vision qui ne relève pas de notre présent *fieldwork*.

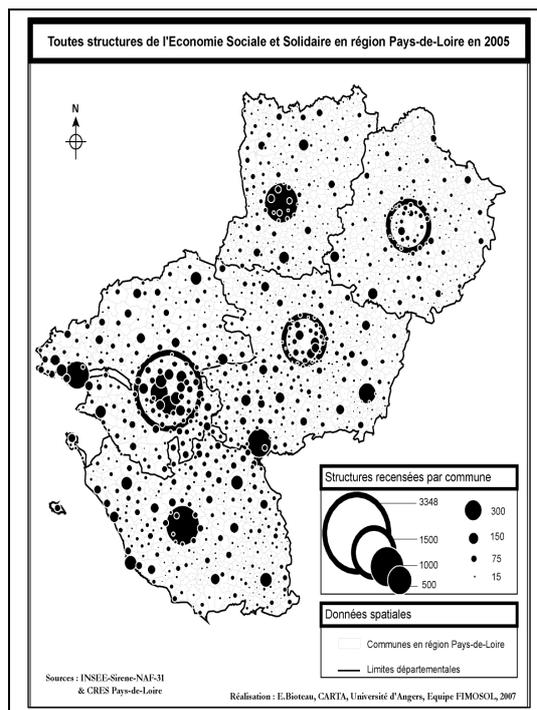
acteurs, une disponibilité réelle à coopérer (externalité cognitive), la nature du tissu économique local. Selon cette vision et compte tenu des éléments qui la composent, l'espace géographique qui correspond le mieux à l'approche territoriale des finances solidaires est la « région » entendue comme « *un espace territorial, fonctionnel, économique et politique, où les acteurs résidents essaient d'améliorer la productivité de leurs activités de façon à rendre leur territoire attrayant dans un contexte de plus en plus concurrentiel et intégré* » (Glémain 2000, 24)⁴ et qui soit porteur d'un développement socialement soutenable. Mais, elle ne suffit pas à rendre compte de la logique territoriale des acteurs de la finance solidaire (Glémain, Taupin 2007). C'est pourquoi, il est nécessaire d'articuler les démarches d'économie sociale et solidaire et de géographie pour tenter de comprendre les offres plus ou moins spécialisées de ces « autres » finances locales.

I2 – De la localisation en « tête d'épingle » à la cartographie des finances solidaires régionales.

Les économistes spatiaux ne proposent que des modèles de localisation des activités en « tête d'épingle », simplifiant ainsi à l'extrême la notion même de territoire. Un point, « plus ou moins lumineux » pour reprendre l'analogie des économistes du Conseil d'Analyse Economique (Maurel *et al.* 1999), est ainsi associé à une activité économique polarisée plus ou moins dynamique. En suivant cette démarche nous aboutissons à la représentation suivante des finances solidaires ligériennes (carte 1) :

Carte n° 1 : La cartographie systématique des structures recensées à l'échelle communale en Pays-de-la-Loire .

⁴ *Financement, croissance endogène, régionalisation et développement.* Thèse pour le doctorat de sciences économiques, décembre 2000, LEN-Université de Nantes. Thèse publiée en parties à ce jour.



Mais la lisibilité de cette représentation est toute relative. En effet, pourquoi la luminosité diffère-t-elle entre ces points ? Signifie-t-elle toujours des déséquilibres territoriaux de croissance (mécanisme) et/ou de développement (processus) ? Quelles sont les conditions de cette luminosité ? Ces questions sont rarement posées parce que l'économie considère l'espace uniquement comme une distance physique entre deux points. Par conséquent, « *les économistes croient que la localisation et la distance exercent seulement une influence marginale sur la manière de fonctionner de l'économie* » (Thisse et Walliser, 1998). C'est faux surtout lorsque les localisation et distance intègrent une épaisseur sociale (relation de confiance, de proximité), intégrée dans la définition même du crédit au cœur de la production des finances solidaires. Il faut donc repenser la démarche méthodologique.

Pour cartographier, il faut disposer de données spatiales précises, quelles qu'en soient les échelles. *A priori*, les organismes de finances solidaires couvrent des espaces aux limites labiles. Ces espaces renvoient à la fois à la demande sociale de financement latente qui ne répond pas forcément des frontières établies et surtout, à l'attribution par une collectivité territoriale donnée (plutôt la région) ou par un réseau national (type France Active) par délégation ministérielle (FCS, FGIF...) de la gestion d'un fond à l'échelle d'un territoire. Avant de penser la carte comme outil, il est donc nécessaire de la concevoir en tant que langage graphique offrant d'identifier leurs « assises ». La carte est alors appréhendée à la fois comme un outil de représentation des rapports aux territoires des organismes de finances

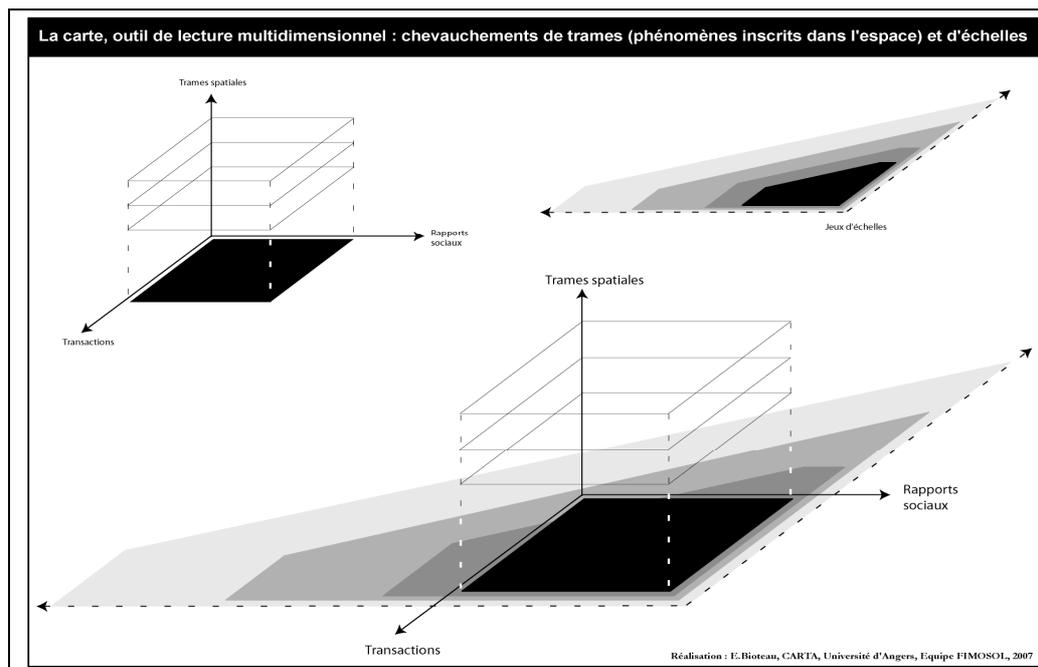
solidaires et comme support de l'analyse économique et sociale produite. Elle combine les avantages :

- D'une vue par le dessus d'un phénomène éminemment spatialisé : la distribution des fonds et la présence sur des territoires des structures offrant des supports de financements solidaires à l'échelle des régions Bretagne et Pays-de-la-Loire.
- De possibles superpositions à l'échelle d'un territoire administratif (ou autre) et/ou par entrées thématiques des « assises » territoriales de différentes structures et/ou temporelles : un effet « mille-feuille ».
- Le tout rendant possibles et efficaces des comparaisons entre structures et/ou entre territoires.

Notre démarche théorique repose sur deux postulats au sujet des liens entre finances solidaires et territoires :

- Le premier postulat établit que les finances solidaires participent à l'autodéfinition des territoires par leurs acteurs, en partant du principe que l'action fonde un lien d'identification à un espace organisé. Les territoires ainsi reconnus naissent des activités et du vécu (de l'espace et en société) au quotidien. Les finances solidaires y sont questionnées en tant que facteurs de production et de reproduction territoriales. Par leurs apports de financements, elles opèrent en amont de l'activité productive, favorisant la mobilisation des acteurs locaux, et en aval des situations d'échec du marché. La carte est ainsi à même de soutenir une démarche exploratoire au sujet des liens potentiels entre accès aux finances solidaires et la production des différents territoires (cf. tableau 1). Il n'est pas de représentation de soi, de son environnement et de ses capacités d'actions sans référence à l'espace. De même, il n'est pas de relation entre un financeur et un porteur de projet sans évaluation du contexte dans lequel s'inscrit celui-ci, qu'il fût personnel ou entrepreneurial.

La carte est mobilisée comme photographie d'un phénomène à l'échelle voulue : elle permet d'illustrer ce phénomène, c'est là sa fonction première. Mais elle est aussi un outil d'interprétation multidimensionnel, jouant sur les caractéristiques intrinsèques d'un territoire et son inscription dans un espace élargi (emboîtements d'échelles). La figure suivante se veut un résumé de ce rapport entre théorie et mise en pratique de notre méthode analytique :



- Le second postulat repose sur les stratégies de territorialisation propres aux structures de finances solidaires. Celles-ci définissent leurs propres cadres et zones d'interventions. Par ce biais, elles définissent des territoires, en préalable ou consécutivement à leurs soutiens à des structures tierces. Le développement économique suppose des relations solidaires qui semblent occultées par l'espace du marché, mais qui malgré tout persistent sur le terrain. C'est cette persistance qu'on cherche à rendre visible par la carte. Le recours à la cartographie permet en effet d'explorer les articulations, adéquations et/ou inadéquations entre ces territoires d'action et les découpages administratifs des espaces régionaux sur lesquels portent nos observations. Cela permet, aussi, d'envisager d'autres subdivisions de l'espace : les zones d'emplois ou les bassins de vie, ou encore les oppositions entre villes et campagnes, les zones de prospérité, de compétitivité, et celles que la barrière de la productivité⁵ semblent reléguer dans le soutien social. Des phénomènes de concurrence interterritoriale peuvent ainsi être mis à jour par le dessus. Ces mêmes phénomènes s'inscrivent dans des temporalités plus longues que l'instantané de la cartographie : d'où l'intérêt de produire des cartes montrant les variations temporelles (ici des attributions de financements) à l'échelle d'un territoire donné.

⁵ L'une des causes régulièrement soulignée de la persistance d'un chômage massif en France est le décrochage entre les niveaux exigés de compétence et de productivité des personnes employables et ceux que peuvent atteindre les outsiders. Les finances solidaires n'entendent pas abolir la frontière entre insiders et outsiders mais la rendre plus poreuse, le coût marginal pour la société de l'intégration d'un outsider pouvant être plus limité qu'on ne le pense. A tout le moins l'évaluation du potentiel du porteur de projet peut elle être tentée par le biais de structures de finances solidaires (voir plus loin le problème des capacités des personnes en situation de précarité).

Des territoires parviennent à mobiliser des ressources financières solidaires. D'autres sont, en apparence, dans l'incapacité de capter ces mêmes ressources. Plusieurs faits peuvent expliquer l'absence de partenariats entre organismes de finances solidaires et porteurs de projets à l'échelle d'un territoire : effets de distance concrète (ou matérielle) entre structures, phénomènes de résistances endogènes au monde rural (déjà observées par ailleurs dans d'autres circonstances), ruptures entre territoires réticulaires, etc. Ce positionnement théorique quant aux apports de la carte à l'analyse des territoires économiques n'aurait de sens sans la poursuite d'un objectif synthétique pour comparer.

Rendre possible la comparaison suppose de disposer de données fiables et pouvant être apposées les unes aux autres. A travers le vecteur spatial, la carte fournit justement une donnée immuable permettant de dresser des parallèles (critiques) entre différentes sources : un territoire reproductible à l'infini, en autant de cartes qu'il est nécessaire.

Les données produites par l'INSEE dans le cadre de conventionnements avec les Chambres Régionales d'Economie Sociale (2005) ont permis d'établir des ordres de grandeur du poids de l'Economie Sociale et Solidaire en régions, même si ces données se prêtent à des critiques fortes (nomenclature, échelle « macro »). Les rapports produits et diffusés à cette occasion sont agrémentés de cartographies portant principalement sur les échelles départementales et des principaux pôles urbains (Rapport INSEE-CRES Pays-de-la-Loire, 2005), régionale, départementale et des pays (Rapport INSEE-CRES Bretagne, 2005). L'une des propositions de notre recherche est d'affiner cette cartographie en descendant, à l'aide de nos statistiques locales, jusqu'à l'échelon communal. Notons que le rapport consacré à la région Poitou-Charentes par l'Association des Régions de France s'appuie sur une cartographie basée sur les découpages communaux.

Les raisons de telles variations d'échelles trouvent leur origine dans le volume des structures recensées par régions. Si l'on tient compte de l'ensemble des données triées par ces organismes, la seule région Pays-de-la-Loire regroupe aux alentours de 33.000 organismes employeurs de l'ESS. Si l'on se contente d'extraire le secteur des finances, de l'assurance et de l'assistance solidaires, le volume total des structures pour cette région reste de (environ) 2.200 références. Une cartographie à l'échelle communale s'avère peu lisible lorsque nous traitons du secteur de l'ESS dans son entièreté et témoigne sans surprise d'une couverture intégrale et somme toute homogène du territoire régional (tenant compte des densités de population).

II - ... A la démonstration de l'existence de territoires « actifs » de projet pour les finances régionales ligériennes et bretonnes.

La question de l'impact de la dynamique des territoires sur les finances est tout aussi importante que celle relative à la transformation des systèmes de financement locaux par la formalisation des finances solidaires régionales. Dans les deux cas, la proximité apparaît comme l'un des ingrédients fondamentaux des interactions entre acteurs et entre institutions. Mais que sont les territoires « actifs » de projet pour les finances solidaires régionales ? Et, comment se détermine l'action territoriale des finances solidaires locales ? Nous choisissons de mettre en avant ici les stratégies de l'ADIE et de la société coopérative financière La NEF.

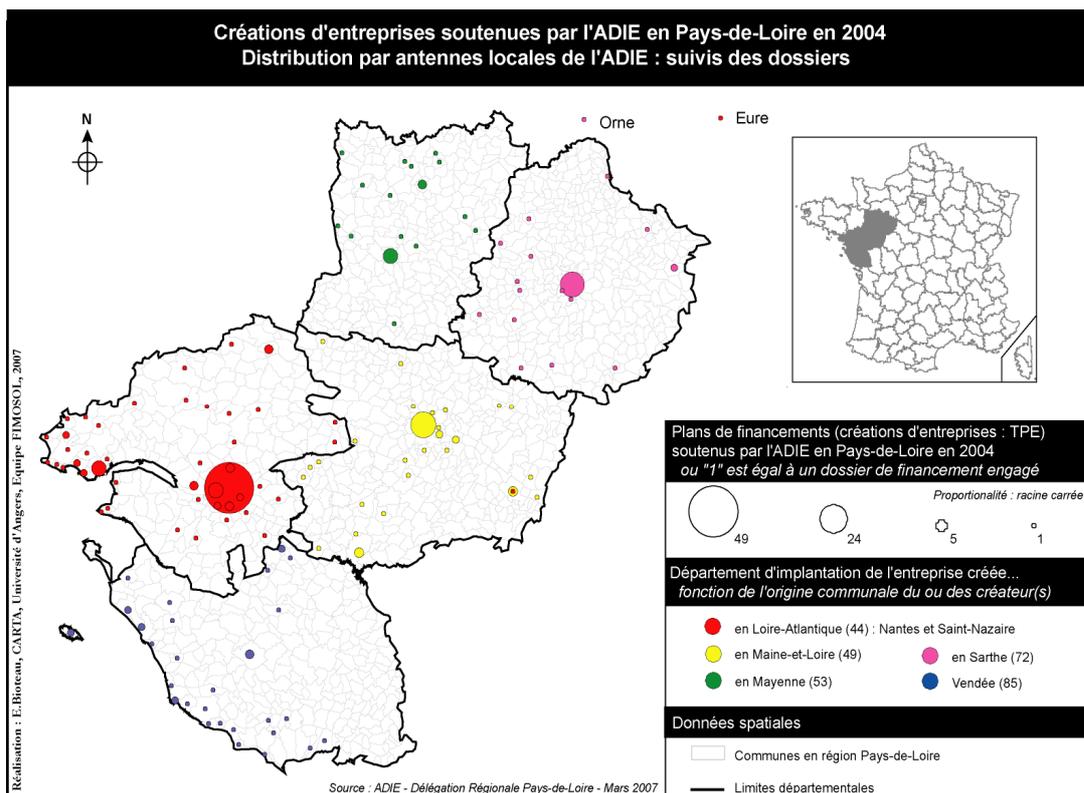
III1 – En quoi un territoire est-il considéré comme « actif » en économie des finances solidaires ?

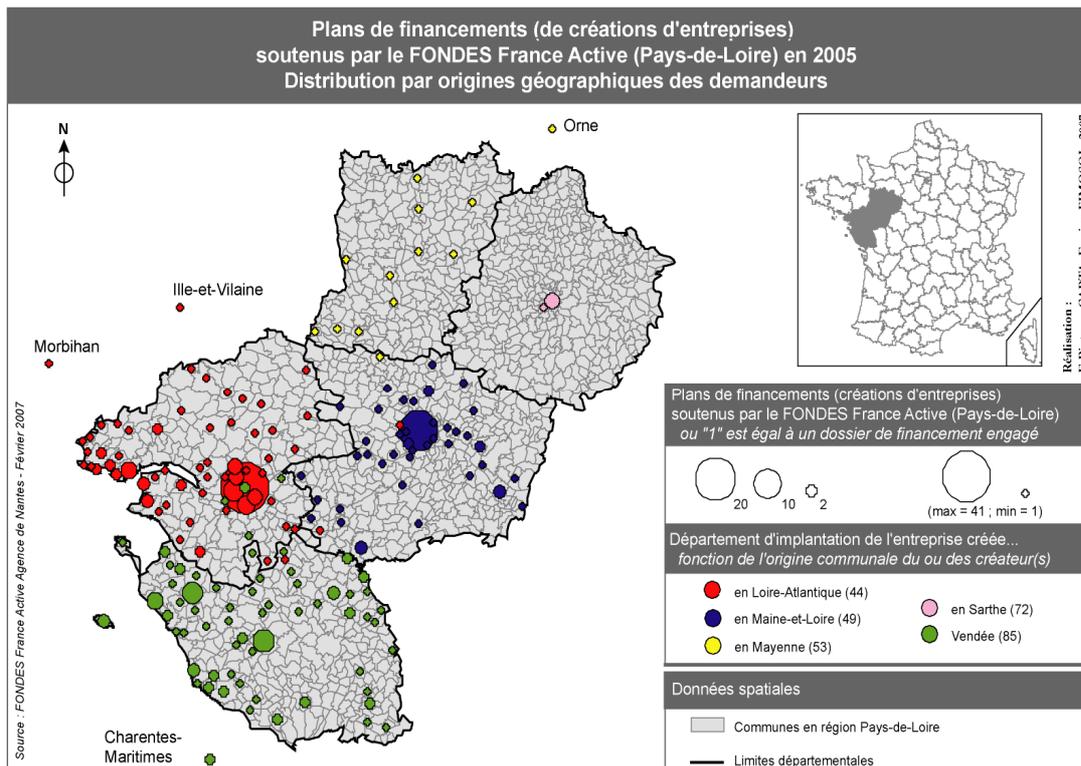
Si l'on en croit Marouani (1996), l'économie des finances solidaires intégrerait les approches hétérodoxes qui font de l'espace : *« un lieu de projection de groupes sociaux différenciés par leur place dans le système de production et comme produit historique de la dynamique systémique et de long terme »*. Cette acception fait du territoire une « réalité vivante » au sens de Claval (1995, 93) c'est-à-dire un « milieu » qui ne répond pas forcément d'une unité géographique précise mais qui constitue un *« cadre organique dans lequel s'inscrivent un ensemble territorialisé de relations non seulement interentreprises, mais principalement des relations hors marché, de partenariat, de coopération, d'échanges d'informations qui se structurent au sein de réseaux. Il se construit et prend forme autour de réseaux qui sont la double expression des stratégies des acteurs localisés et de l'histoire d'un territoire, de sa culture, de son identité, dans lequel il se développe »* (Lecoq et Maillat, 1990)⁶. Appliqué au secteur des finances solidaires, cela signifie que nous avons affaire à un système local générateur d'externalités en termes d'emplois maintenus ou induits, d'élargissement des tissus productifs locaux à partir des très petites entreprises (souvent commerciales) créées, des entreprises d'économie sociale et solidaires portées par des porteurs de projets soutenues de par l'innovation socio-économique portée (exemple de Fleuron Bio financé majoritairement par la NEF en Loire-Atlantique en 2007 ou bien d'ECO REV, entreprise de recyclage sous statut associatif à Nantes Métropole en 2008). Quels sont

⁶ « La dynamique régionale en méditerranée : une approche en termes de milieu », RERU, n°4.

les jeux spatiaux auxquels se livrent les finances solidaires régionales dans le grand ouest de la France ?

Si l'on considère le financement à la création d'entreprise du Fonds de Développement de l'Economie Solidaire (FONDES) et de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) au niveau ligérien, nous constatons qu'au-delà d'une certaine forme de polarisation de leurs activités autour des grandes agglomérations les offres proposées par chacun de ces deux acteurs se complètent, en particulier sur les départements de la Sarthe et de la Mayenne. La mésoéconomie des finances solidaires ainsi dévoilée en fait un milieu innovateur à part entière puisque le processus d'innovation financière repose sur des interactions locales et des dynamiques de proximité explicite, conformes à ce que Lecoq (1999) observe dans son économie de la coordination *ex ante*.





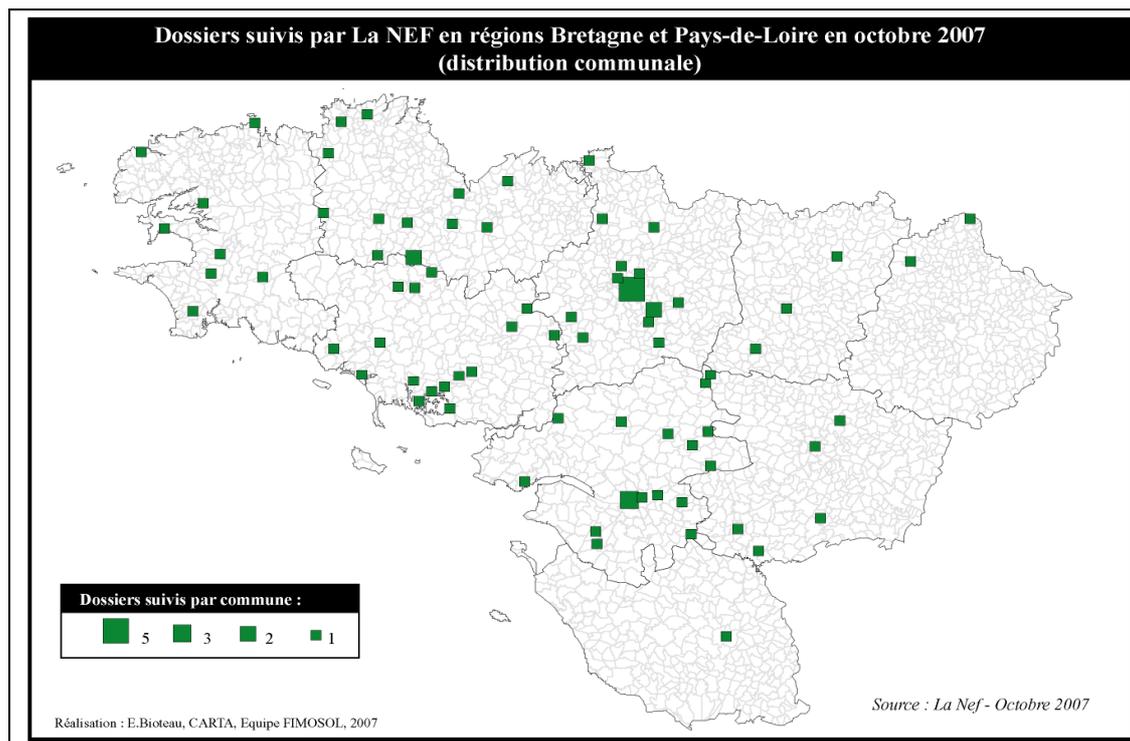
La cartographie d'inventaire des créations d'entreprises soutenues par les financements solidaires de la délégation ligérienne de France Active : le FONDES et par l'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) Pays de la Loire, nous offre une représentation plane rigoureuse pour la phase descriptive qui concerne ce papier. Elle repose sur une statistique locale exhaustive collectée auprès des ces deux acteurs des finances solidaires locales, qui nous permet de documenté l'espace de façon à conduire la première étape de la méthode de la statistique spatiale exploratoire (*exploratory spatial data analysis*) vers une future recherche fondamentale (Zaninetti, 2005). Qu'apprenons-nous ?

Nous identifions des particularités locales qui font que l'ADIE intervient là où le FONDES est absent, en particulier dans les territoires moins urbanisés de la Mayenne ou en voie d'industrialisation locale comme la Sarthe. Cet enseignement illustre la convergence épistémologique entre l'économie des finances solidaires et la géographie, cette dernière « *a toujours cherché à expliquer la diversité régionale de la terre* » (Zaninetti 2005, 24). Appliquons cette statistique spatiale exploratoire à la société coopérative financière La NEF qui présente la particularité d'une territorialisation méta régionale Bretagne-Pays de la Loire.

II2 – Les territoires actifs de projets, l'analyse de la première « banque éthique » méta régionale : la NEF.

Pour comprendre les logiques interrégionales des finances solidaires en train de se développer (associations inter territoriales au sein du mouvement des Cigales depuis 2008, par exemple), observons la stratégie de la Nouvelle Economie Fraternelle. Cette société coopérative financière, créée en 1986, a pour objet « *d'organiser et de développer, dans un esprit de fraternité et à des fins d'utilité sociale les relations entre les membres... en rendant plus consciente la circulation de l'argent, notamment par la gestion de leur épargne et le moyen de prêts relais, prêts à court, moyen et long terme, prises de participations et cautionnements* » (article 2 des statuts de la NEF, 1988). Elle offre un financement de projets orientés « développement durable » : agriculture biologique, énergies renouvelables, bâtiment utilisant aussi des produits biologiques, tout en finançant des projets d'insertion par le logement et/ou par l'emploi, ainsi que des projets culturels et éducatifs alternatifs.

Si l'épargne est encore gérée majoritairement au niveau national par le Crédit coopératif, la NEF disposant depuis peu de l'agrément bancaire Banque de France, l'organisation des crédits ainsi que l'animation de la structure sont effectuées au niveau de quatre grandes délégations régionales : Sud Est, Sud Ouest, Paris et Grand Ouest regroupant la Bretagne, les Pays de Loire, la Basse Normandie, la Région Poitou Charentes. Le siège de la délégation qui nous intéresse est situé à Nantes.



Le fonctionnement de la NEF repose dans la région Grand Ouest sur deux salariés : un responsable d'agence et de clientèle et, un délégué salarié supervisant l'activité de la NEF. Ils sont épaulés par des correspondants bénévoles assurant le maillage territorial. L'organisation de la NEF est à la fois centralisée et décentralisée : le dossier est déposé au siège (Paris), la décision est prise par un comité de crédit national (critères de champ d'activité, d'objet même si le projet ne rentre pas dans les champs de la Nef et de viabilité). Cette décision n'est prise qu'après l'étude effectuée par le chargé de clientèle régional à partir de critères plus qualitatifs que quantitatifs, avec notamment des visites chez le porteur de projet (entretien S. Cornée⁷, mai 2007). C'est donc celui-ci qui a le rôle essentiel dans la médiation bancaire pour une structure sans guichet ni succursale, hormis au siège social localisé à Nantes. Les correspondants bénévoles sont eux chargés de faire connaître les activités de la NEF et de la représenter lors de salons d'économie solidaire, de création d'entreprise, de foires biologiques (Natura 2000). Ce sont donc eux qui sont chargés du travail amont de la médiation bancaire c'est-à-dire la mise en relation entre le porteur de projet et la NEF. En Bretagne, par exemple, il y a quatre correspondants : 1 pour les Côtes d'Armor et le Morbihan, 1 pour le Finistère et 1 pour l'Ille et Vilaine.

⁷ Sylvain Cornée est délégué pour la Bretagne. Il est en contrat CIFRE pour sa thèse de Doctorat en sciences de gestion à l'IGR-Université de Rennes 1.

L'examen des projets soutenus en Bretagne depuis 1998 montre que sur 55 dossiers financés depuis 1997 (contre 30 dans les Pays de Loire, 14 en Basse Normandie, 16 en Poitou Charentes), 34 le sont depuis 2004 alors que seulement 6 prêts avaient été attribués entre 1997 et 2000. Cette augmentation plus importante en Bretagne est due à une volonté de pénétration du marché mais aussi à l'existence d'un capital social territorial : certaines structures de finance solidaire comme les Cigales, organismes pouvant relayer l'activité de la NEF notamment dans le domaine agricole (AMAP, SIVAM, Confédération paysanne, réseau accueil paysan) mais aussi dans le domaine de l'écologie (réseau Biocoop...) et social (une famille un toit à Nantes, Emmaüs en Bretagne. Elle est liée, comme en Pays de la Loire d'ailleurs, à la multiplication des co-financements de projets avec les CIGALES locales comme ce fut le cas de la coopérative laitière CAPLAIT (en 49) ou bien, de la Très Petite Librairie (librairie, épicerie équitable et bio) (en 44). La statistique spatiale exploratoire et le cartographie d'inventaire induite nous offre une analyse comparative territoriale qui nous permet de poser les éléments de structuration des modes de localisation des offres bancaires solidaires (accessibilité aux services bancaires de base pour les petites entreprises, pour ce qui nous concerne ici).

On peut postuler à l'échelle de cette méta région l'existence d'un territoire réticulaire avec mise en réseau d'acteurs (« *en train de se ficeler* » selon S. Cornée, 2007) pour la mobilisation de l'épargne et l'affectation des crédits. Les porteurs de projets ne se situent pas nécessairement dans « le creux bancaire » mais manifestent une certaine « *insatisfaction par rapport aux pratiques bancaires traditionnelles même coopératives* » (entretien avec S.Cornée, 2007) et souhaitant une autre médiation bancaire, que semble leur offrir la NEF. la NEF se distingue des autres structures de finances solidaires présentes sur ce territoire par :

- Les projets financés par la Nef sont ceux qui correspondent aux objectifs de la NEF (la majorité des projets se situant dans la dimension écologique du développement durable (agriculture ou aquaculture, transformation ou distribution de produits biologiques dont des meubles, bâtiment) les autres se trouvant dans la dimension sociale : logement social, économie solidaire (entreprise d'insertion et commerce équitable, ferme auberge).

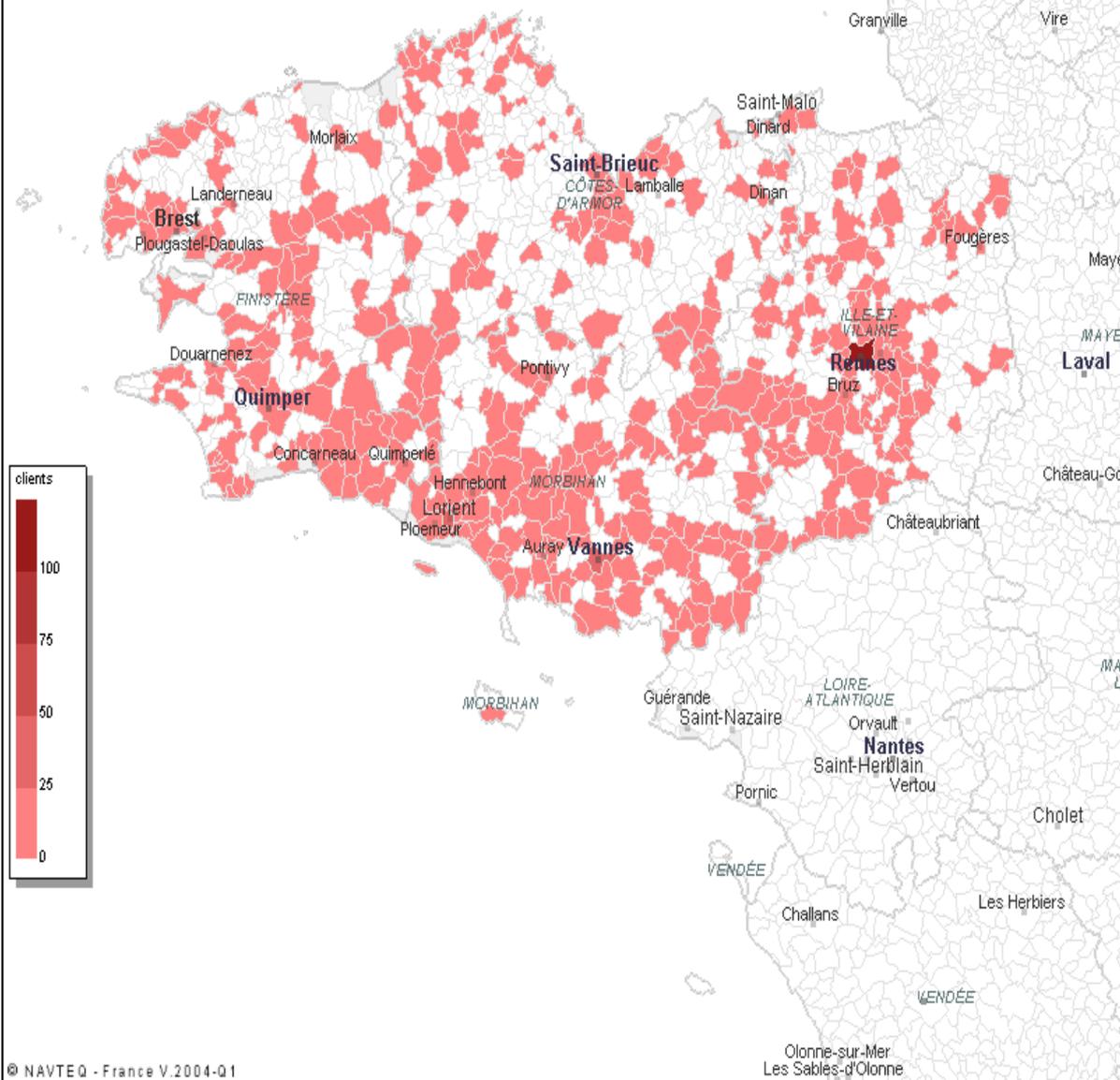
- Il s'agit plus souvent de projets collectifs que pour les autres structures (5 producteurs laitiers en Maine-et-Loire dont CAPLAIT et BRIND'LAIT). Cette importance tient aussi à la nature des projets qui requièrent des investissements plus lourds notamment dans le domaine agricole.

- La répartition sur le territoire montre un certain équilibre et une certaine dispersion sur le territoire (8 dans le Finistère, 13 dans les Côtes d'Armor, 18 en Ille et Vilaine, 16 dans

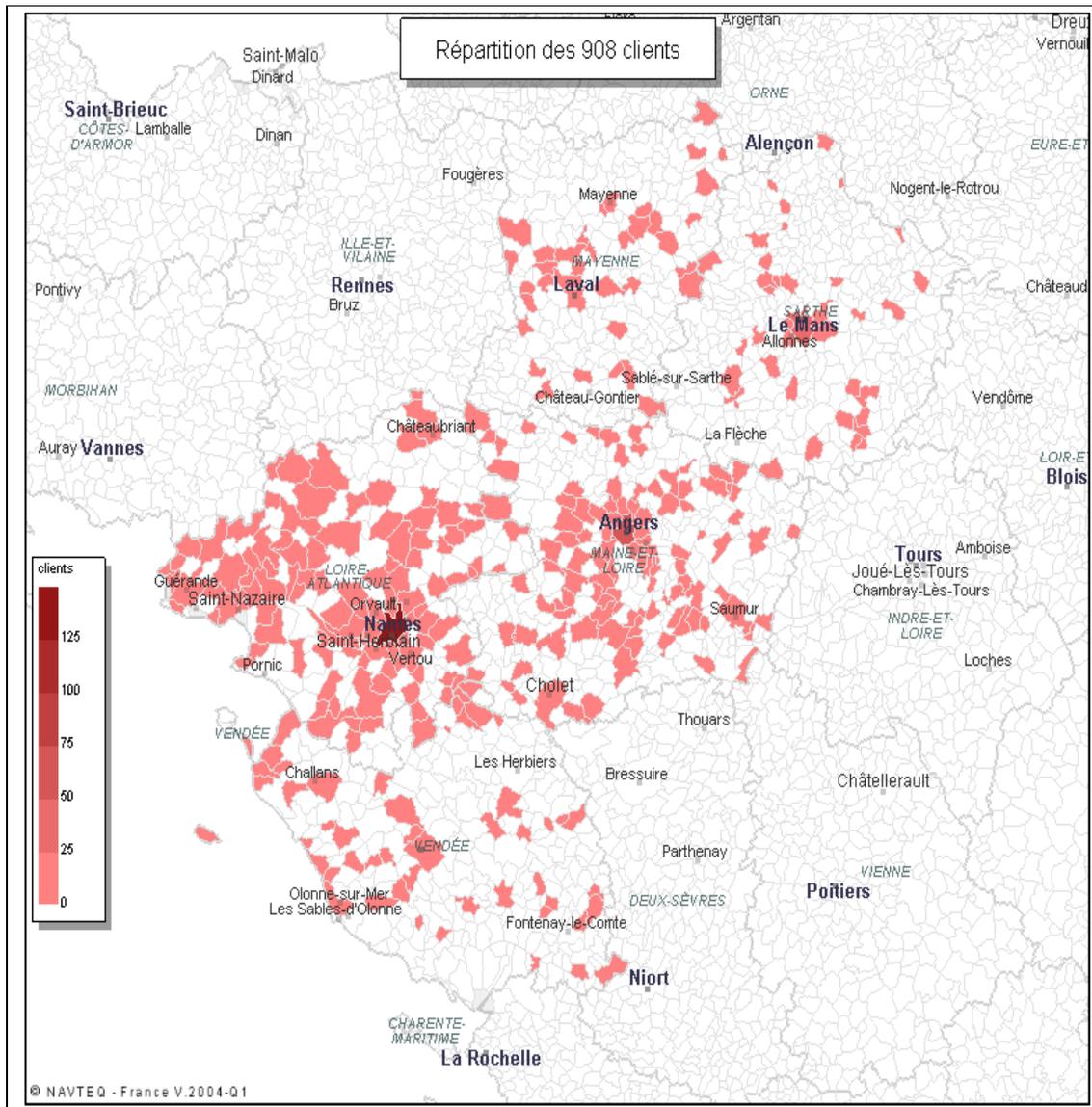
le Morbihan) sauf en Ille et Vilaine où 13 projets sur 18 sont localisés dans le pays de Rennes. L'importance des projets agricoles explique cette dispersion sur le territoire breton ; la concentration sur le pays de Rennes est à relier à l'existence de structures plus importantes d'économie solidaire.

La NEF c'est aussi des sociétaires, comme le modèle des banques mutualistes de la fin du 19^{ème} siècle en France. On remarque grâce à la cartographie d'inventaire utilisée qu'ils sont relativement plus présents sur les territoires les plus attractifs et là où la création de richesse est plus importante et, donc plutôt absent dans l'espace rural. Même s'il n'y a pas adéquation entre territoire des bénéficiaires et territoire des sociétaires (sociétaires plus nombreux, dotés de ressources financières plus élevées) on peut postuler que la territorialisation des bénéficiaires est davantage liée à une logique de demande révélée qu'une logique d'offre : les demandeurs de crédit sont plus souvent des structures collectives appartenant à certains réseaux proches de la philosophie de la NEF (Biocop...) à la recherche de financements spécifiques se distinguant de la finance classique en particulier du Crédit agricole. On est donc pour la NEF en présence d'un territoire réticulaire mais différent des modes d'implantation spatiale des autres structures de finances solidaires locales.

Répartition des 1 216 clients



© NAVTEQ - France V.2004-01



Principales villes :

- Nantes : 145 sociétaires
- Angers : 69 sociétaires
- Le Mans : 38 sociétaires

Conclusion : Statistique spatiales des finances solidaires locales, de la cartographie d'inventaire à la cartographie thématique.

La question de la définition de l'espace en finance solidaire trouve donc toute sa pertinence. Les relations développées et portées par les finances solidaires co-construisent l'économie spatiale locale. C'est ce à quoi nous aboutissons comme principal enseignement à l'issue de ce premier travail de recherche. Il nous reste à faire de notre « *statistique spatiale exploratoire une étape préliminaire à la recherche fondamentale, comparable à l'analyse des données. Elle (nous a servi) à affiner (nos) hypothèses de recherche avant de passer à la recherche d'explication et de modélisation* » (Zaninetti 2005, 25), des finances solidaires contemporaines en France mais aussi en Europe, eu égard aux deux réseaux qui se développent : le Réseau Européen de Microfinance (REM) et la Fédération Européenne des Banques Ethiques et Alternatives (FEBEA) (Glémain, 2008).

Bibliographie indicative :

Bros-Clergue M, 2004, « Différencier les territoires : quels outils de management ? », *Working paper* Laboratoire de Recherches Dynamiques Rurales, Toulouse 2-Le Mirail, INP-ENSAT, ENFA Toulouse Auzeville, 12p.

Benko G, 2003, « Economie (Géographie) », article pp. 293-297 in Lévy J, Lussault M, (dir.), *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 1034 p.

De Bandt J, 1989, « Approche méso économique de la dynamique industrielle », RERU, n°49, p.1-18.

Claval P, 1995, *Initiation à la géographie régionale*. Fac géographie, Nathan Université, 2^{ème} ed, 284p.

Demoustier D, 2006, « L'économie sociale et solidaire et le développement local » p.115-132 in Chopart JN, Neyret G, Rault D, *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Recherches, La Découverte, 286p.

Glémain P (dir), Bévant D, Bioteau E, Moulévrier P, Taupin MT, 2007, *Les territoires des finances solidaires : une analyse régionale en Bretagne et Pays de la Loire*. Rapport final à la Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Economie Sociale (DIIESES), novembre, 188p. A paraître : collection l'esprit économique, l'Harmattan.

Glémain P, 2008, « Quelle altérité solidaire pour l'Europe des banques ? », *Revue d'Economie Financière*, mars, n°91, p.13-29.

Marouani A, 1996, « Quelques considérations théoriques sur la notion d'espace », *Sciences de la société*, février, n°37, p.189-195.

Maurel F, Fontagné L, Mouhoud EM, Petit P, 1999, *Scénario pour une nouvelle géographie de l'Europe*. Rapport au Plan, Economica, 90p.

Pecqueur B, Zimmermann JB, 2004, *Economie des proximités*. Hermès Lavoisier, 259p.

Séchet R, 1996, *Espaces et pauvretés. La géographie interrogée*. Coll.géographie sociale, L'Harmattan, 207p.

Taupin MT, 2003, “La finance solidaire en Bretagne”, *Economie sociale et solidaire en Bretagne : approches monographiques*. Gouzien A, Morvan A, Perrot P, Rapport à la DIES, 73p.

Thisse JF, Walliser B, 1998, *Is Space A Neglected Topic in Mainstream Economics ? Core Reprint*, n°1315, Center for Operations Research & Econometrics, Université Catholique de Louvain, p.11-22.

Zaninetti JM, 2005, *Statistique spatiale. Méthodes et applications géomatiques*. Coll. Applications des SIG, Hermès Lavoisier, 320p.